

La commission Kaspi :



Monsieur Alain Marleix, secrétaire d'Etat aux anciens combattants accueille le professeur Kaspi, le 13 décembre 2007. Source : MINDEF/SGA/DMPA – Jacques Robert



Réunion des membres de la commission.
Source : MINDEF/SGA/DMPA – Jacques Robert

Une commission chargée de réfléchir à l'avenir des commémorations

Le secrétaire d'État à la défense chargé des anciens combattants, M. Alain Marleix, a créé par arrêté en date du 12 décembre 2007 une commission qui a pour mission de réfléchir à l'avenir et à la modernisation des commémorations et célébrations publiques. Présidée par l'historien André Kaspi, professeur émérite à l'université de Paris-I, et rassemblant universitaires et experts, elle a été installée le 13 décembre dernier et se réunit deux fois par mois. La direction de la mémoire, du patrimoine et des archives en assure le secrétariat.

La commission procède par auditions et consultations, en entendant tous les acteurs concernés : monde combattant bien sûr, mais aussi enseignants et élèves, administrations, préfets, élus, media, personnalités, artistes, musées et fondations, expériences étrangères...

Elle doit rendre ses conclusions à la fin de l'année 2008, mais établira un rapport d'étape à la fin du premier semestre.

Comment commémorer ?

Une réflexion approfondie va être menée sur la transmission de la mémoire nationale, notamment auprès des jeunes générations qui n'ont pas connu les événements commémorés et ont parfois du mal à comprendre les formes que revêt le rituel de la commémoration républicaine.

Commémorer, c'est, au sens étymologique du terme, « se souvenir ensemble ». Cet acte collectif doit aujourd'hui s'adapter à un contexte nouveau : disparition progressive des acteurs et témoins directs des conflits du XX^e siècle, société pluriculturelle, intégration européenne, dialogue des nations, partage des mémoires.

La commission est chargée de dresser le bilan de la situation actuelle, en ce qui concerne notamment le nombre, les formes, le contenu et le sens mémoriel des commémorations nationales.

Elle a également pour mission de formuler des propositions qui permettraient aux citoyens, et notamment aux jeunes générations, d'être plus largement associés à ces événements et de mieux s'approprier ces cérémonies. Elle formulera toutes les recommandations qu'elle jugera utiles, qu'elles soient de nature pédagogique, culturelle ou liées au tourisme de mémoire.

Les membres de la commission

Président : M. André Kaspi, professeur émérite à l'université de Paris-I.

M. Jean-Pierre Bardet, professeur émérite à l'université de Paris-IV,
M. Robert Belot, professeur à l'université de technologie de Belfort,
M^{me} Françoise Berger, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Grenoble,
M. Bernard Cottret, professeur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines,
M. Frédérick Casadesus, journaliste à *Réforme*,
M. le contrôleur général Gérard Delbauffe, président du Souvenir français,
M. Patrice Gelinet, journaliste à Radio France,
M^{me} Anne Grynberg, professeure à l'Institut national des langues et civilisation orientales,
M. Philippe Joutard, ancien recteur,
M. Stéphane Khemis, directeur des revues *L'Histoire*, *La Recherche* et *Le Magazine littéraire*,
M^{me} Marie-Claire Lavabre, directrice de recherche au CNRS, centre de recherches politiques de l'Institut d'études politiques (CEVIPOF),
M. le général d'armée Hervé Le Riche, inspecteur général des armées,
M. Emmanuel Le Roy-Ladurie, membre de l'Académie des sciences morales et politiques,
M. Bertrand de Saint-Vincent, journaliste au *Figaro*,
M. Jean-François Sirinelli, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris,
M. Hubert Tison, secrétaire général de l'association des professeurs d'histoire et de géographie,
M^{me} Catherine Withol de Wenden, directrice de recherche au CNRS/CERI.